COMITE DIRECTEUR
20 Décembre 2022 – 20h00 (visioconférence)

Procès-verbal

Présidence : Alain DOUCET

Membres élus présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES, Annette BERBOUS, René BES, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Didier CEYSSON, Daniel COLLET, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID, Frédérick DEDIEU, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Françoise JAMMES, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Matthieu MONCHAUX, Alain PALAUSSE, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Claude SOUTADE, Jean Claude TARDIEU Bernard VIVIES Thierry VIGNOBOUL

Membres élus excusés : Annie BOURDALLE, Benoît CASTANEDO, Christophe GIL, Pierre JEAN MARIE, Jean Claude LEGENDRE, André LEYMAT, Alain MACCHION, Laurent MARTINIE, Jean-Marc MOREAU, Laetitia PACHOUD, Stéphane PINASSEAU, Bernard PUJOL, Michel RUAMPS Rolland SORMANI, Gérard TUGAS, Bernard VAUR, Michel VIGIER, Jacques ZOCCHETTO

Assistent : Daniel BACQUERIE, Pierre CIBOT, Jean Pierre CROUZERY, Jean-Louis CUNG, Eric DORIA, André LAUR, Gérard MIGUEL, Jean Louis LLANTA, Eric PLANES, Bernard ROLLAND, Laurent SOLA

Communication du Président

Le Président DOUCET porte à la connaissance des membres présents du décès de Gilles GARET, ancien élu du CT Armagnac Bigorre, du CD du Gers, vice-président délégué de la commission médicale de la FFR et de Max BRITO joueur international Ivoirien; paralysé à la suite d'un plaquage lors d'une rencontre de la Coupe du Monde 1995.
Il évoque le tragique accident de Mathias DANTIN, licencié au Stade Bagnerais, devenu tétraplégique lors d'un match UNSS.

Antoine MARTINEZ communique les derniers éléments à la suite du délibéré du procès impliquant Bernard LAPORTE et Serge SIMON.
La Commission d'Éthique a été saisie, à la demande de Madame la ministre des Sports, pour que le Président LAPORTE désigne un Président Délégué dans l'attente du jugement du procès en appel.

Le Président DOUCET présente le 1er des 5 volumes des « brèves du rugby gersois «, édité par le CD du Gers et le félicite de cette initiative novatrice.
Alain AZPIROZ indique qu'un proche rendez-vous aura lieu avec André LAFENETRE de Sports Région Occitanie, en vue de faire paraître un article sur le rugby (discipline absente à ce jour dans ce magazine).

Approbation des procès-verbaux

Jean-Yves MOURET soumet à l'approbation du Comité Directeur le procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2022.
Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le procès-verbal.

…/…

Arbitrage (annexe 1)

Eric DORIA aborde les différents dossiers.

Évolution des effectifs au 20/12
Une progression de 4% est à noter (650 affiliations contre 625 N-1)
La date butoir pour la prise en compte des affiliations dans les calculs de la Charte de l'Arbitrage est fixée au 31 janvier. La liste des clubs ne remplissant pas les obligations malgré des relances répétées est consultable en annexe.
Frais des officiels de match
La présentation du process se fera lors des stages interdépartementaux du 7 janvier avec une phase de test pour les arbitres à partir du 15 janvier.
Stages arbitres inter-départementaux (07/01)
Le planning de l'organisation des stages est communiqué.
Rugby des Ados
Le point est fait sur les interventions auprès des clubs : à ce jour 86% ont été effectuées.

Epreuves

Seniors (annexe 2)

Rolland SORMANI étant excusé, Christian ABEILHE présente le bilan et les classements à l'issue de la phase aller. Sont en tête des classements par séries

- Régionale 1 US Tarascon sur Ariège ; RC Trèbes
- Régionale 2 CO Castelnaudais ; US Millas ; AS Maureilhan Montady
- Régionale 3 Stade Montpellier

Un état des forfaits généraux enregistrés est fait :
1 en Régionale 3, 5 en réserves Régionale 2.
Sur les 2 premières journées « retour », 11 matches ont été remis suite à des arrêtés municipaux, 4 forfaits (2 en Régionale 2 ; 2 en Régionale 3).
Concernant les demandes de report pour cas Covid, un courrier a été transmis à tous les clubs les informant de la démarche à effectuer.
La Commission sera très attentive à ces demandes.

Jeunes

Christian ABEILHE donne la situation après les 7 journées de la phase aller.
Sur 758 rencontres planifiées, 30 forfaits simples ont été enregistrés
3 rencontres à jouer en Ligue 2 seront disputées sur la 1ère journée de repli en janvier.
Forfait général : 2 équipes en Ligue 3, 1 équipe en U16 (2ème équipe) et 1 équipe en U19.
Calendrier à venir
Championnats : reprise le 14 janvier (1ère journée des matches retour)
Sélections départementales U16 Alain MONDON et U19 André DANTIN : (J1) le 7 Janvier

- Poule A : Lot / Aveyron-Lozère à FIGEAC
 Haute Garonne / Tarn et Garonne à PECHBONNIEU
- Poule B : Hautes Pyrénées / Gers à AUREILHAN
- Aude / Tarn à PORT LA NOUVELLE
- Poule C : Ariège / Pays Catalan à SAVERDUN
- Gard / Hérault à RODILHAN (Lycée Agricole)

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

(J2) le 18 février, (J3) le 4 Mars. Toutes les rencontres ont été mises sur Oval-e

Féminines (annexe 3)
Dorothée PEREZ fait le bilan à l'issue de la 7e journée.
Régionale Seniors à X : 39 équipes engagées ; 1 forfait général (LANZAC GOURDON)
Régionale Cadettes : 32 équipes engagées ; 1 forfait général (PUY L'EVEQUE)
Fédérale 2 : 19 équipes engagées
La 2ème phase débutera le week-end du 11-12 février.
Les finales sont prévues sur un site unique les 20 et 21 mai

Dorothée PEREZ rappelle le règlement sur les challenges Chapoulié et Tissié : les équipes déclarées forfait avant la compétition ou au cours de la 1ère phase sont intégrées, sans pouvoir se qualifier pour les phases finales.
Elle fait cas de 2 clubs : Port la Nouvelle et Vinça qui n'ont pas commencé la compétition pour raison d'effectifs réduits.
Elle propose au Comité Directeur de voter leur intégration dans ces challenges.
Alain DOUCET demande aux membres élus de se prononcer.
A l'unanimité, le Comité Directeur valide la demande.

Pour la saison 2023-2024, un audit sera réalisé avec les 13 CD pour améliorer la formule et les règlements, pour réfléchir aux formes de jeu à proposer afin de retenir la meilleure formule possible. Un séminaire sera organisé à Toulouse

Sélections
U18 féminines à XV

- **Stage FFR**

(LOR AURA PACA CORSE) courant janvier (les 50 meilleures joueuses dont 15 d'Occitanie)

- **Seven FFR**

1er rassemblement le 21 décembre à Toulouse (20 joueuses)
2ème entraînement le 04 ou le 08 février à Toulouse (20 joueuses)
Tournoi les 11 et 12 février

- **Seven Occitanie (organisation CD et LOR)**

Sélection CD les 19-20/11
2 tournois : 11-12/02 et 15-16/04
Finale 13-14/05

- **5000 cadettes - Amicale Tournoi des 6 Nations**

Rassemblement le 25/02 à Toulouse (30 joueuses)
Tournoi final les 1er et 02 /04/2023 à Vichy

Rugby à 7
Jean-Louis DAVID informe que suite au retard dans la diffusion des calendriers de la FFR, il n'y aura pas d'évènements autour du HSBC.
La journée départementale Seven est maintenue.
Jeunes : 4 dates ont été réservées dans le calendrier (05/11 – 25/02 – 25/03 et 08/04) pour les CD (initiation et phases qualificatives en vue des phases finales régionales qui auront lieu les 3 et 4/06/2023 à l'occasion du Cogedim à Balma.
Seniors : 3 dates fixées (25/02 - 22/04 et 03/06/2023)
André LAUR souhaite avoir un programme des opérations finalisées par rapport au POS de la LOR avant son rendez-vous avec la FFR le 12 janvier.

Rugby à 5
Alain PALAUSSE indique que les finales de Ligue se dérouleront à Argeles sur mer (66) et les finales nationales les 24 et 25 juin à Blois.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Il demande si un soutien financier sera possible pour les nouvelles sections créées début septembre, avec 10 licences nouvelles pratiques.
Alain AZPIROZ et Pierre CROS devront voir ce qui est envisageable.
Pour intéresser davantage de clubs, il demande qu'une réévaluation du nombre de points au Défi Mozaïc soit étudiée pour le Rugby à 5, mais aussi pour le Seven

Mesure encadrement rencontres jeunes

Suite à un travail de groupe, Laurent SOLA présente les 28 propositions de mesures à mettre en place sur les rencontres M16 et M19 (**annexe 4**)
Le document « collaboration officiels de match/clubs (**annexe 4.1**) se réfère aux règlements généraux. Des préconisations y sont apportées.
Point - Bancs de touche :
Intervention d'Eric PLANES sur les attendus pendant la rencontre et sur le fait que l'éducateur ne peut pas accéder à l'aire de jeu pour quelque motif que ce soit, alors que les adjoints terrains ne le pourraient qu'à la demande de l'arbitre.
Il émet un avis défavorable pour cette mesure.
Pour les responsables sécurité, Alain DOUCET préconise qu'une formation adéquate soit proposée.

Discipline

Jean-Pierre CROUZERY, Président de la commission de discipline, commente le bilan, à la fin de la phase aller, des dossiers disciplinaires instruits.
Annexe 5

Seniors :
235 dossiers personnes physiques (contre 179 N-1)
93 dossiers clubs (contre 43 N-1)

Types d'infractions - PP	Fin de la phase aller 21/22	Fin de la phase Aller22/23
Brutalités	131	174
Jeu Dangereux	23	13
Action contre officiel	11	30
Non respect des obligations de fonctions et Infractions verbales	7	6
Relaxes	7	11
Demande de Radiation	0	1

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Jeunes
113 dossiers personnes physiques (contre 83 N-1)
52 dossiers clubs (contre 27 N-1)

Types d'infractions - PP	Fin de phase aller 21/22	Fin de phase aller 22/23
Brutalités	53	**73**
Jeu Dangereux	16	22
Action contre officiel	14	13
Non-respect des obligations de fonctions et Infractions verbales	0	2
Relaxes	0	2
Demande de Radiation	0	1

La répartition des dossiers par département est communiquée en seniors et en jeunes.
Jean-Pierre CROUZERY affirme que le degré minimal des sanctions n'est plus appliqué maintenant sur ces catégories, mais le degré moyen.
André LAUR demande à ce que les statistiques jeunes soient différenciées entre M16 et M19 pour avoir une idée plus précise.
Sur la non-conformité des bancs de touche, Eric DORIA demande quelles sont les sanctions appliquées.
Il lui est répondu que cette situation ne dépend pas de la commission de discipline mais de la commission des règlements. Une sanction financière est appliquée.

École de rugby

Julie CUMINETTI
Pour les phases Ligue de l'ORC qui se dérouleront le 11 février 2023, il a été demandé aux référents départementaux de faire des propositions de sites.
Pour la journée Festi kids, les clubs ont demandé de séparer les catégories M8-M10 des M12
1ère journée M8-M10 le 1er avril et M12 le 15 avril.
Finales Groupama le 18 juin 2023 à Graulhet
Finale M14 de ligues Occitanie – Nouvelle Aquitaine jouée à Revel.
Phase 2, les écoles de rugby recevront les calendriers début janvier, tout comme pour le challenge occitan.

Julie précise que le compte rendu du séminaire de la Commission EDR qui s'est déroulé à Lavaur fin novembre sera adressé dans les prochains jours.

Ressources humaines

Pierre CIBOT communique les mouvements de personnel intervenus au sein de la LOR.
-Renouvellement CDD seniors de Jean Roch FROLI jusqu'au 23/03/2023 (service financier)
-Arrivée de Thomas BOSCARI (contrat d'apprentissage) pour la période du 12/12 au 15/09/2023 (service partenariat) et d'un stagiaire pour le rugby santé sous la responsabilité de Jean POUS.
-Départs :
Emma CARDOSO stagiaire RSE le 23/12
Lionel VIGUIER, CTC (demande de congés sans solde) souhait de départ le 31/12
Françoise DELMAS, agent d'entretien à la MOT de Perpignan, fin de contrat au 21/01/2023 avec demande de rupture conventionnelle.
Suite à l'accord passé entre la LOR et le CD, la ligue ne sera plus gestionnaire de ce site.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Sébastien GINER, service Communication, demande de rupture conventionnelle (fin mars 2023)

Alain DOUCET, à propos de la demande de Lionel VIGUIER, souhaite connaître l'avis et la position des membres du Comité Directeur.
Le Comité Directeur acte la demande de congés sans solde pour une année.
Le Président souhaite qu'un courrier soit adressé à la FFR afin de s'assurer que la rémunération allouée au vacataire soit identique à celle du CTC partant.

Réorganisation RH : Finalisation des entretiens avec les tuteurs des apprentis 2023.
Les entretiens avec les apprentis se dérouleront dans la 1ère quinzaine de janvier pour connaître leurs souhaits au terme de leurs contrats. Après consolidation de ces entretiens, un rapport sur la vision RH sera restitué aux élus mi-février.

Entretiens professionnels
Les entretiens ont été réalisés courant novembre 2022.
La réunion de restitution du 3 janvier, avec étude des différentes demandes formulée, conditionnera la structuration du plan de développement des compétences.

Contentieux
Dossiers prudhommaux
- Mme Karine ESTRADE a été déboutée de toutes ses demandes
- Le délibéré de contentieux toujours en cours aura lieu le 22/12 (CTC)

Congés Fêtes de Noël :
Fermeture de la LOR du 23/12/2022 au soir jusqu'au 02/01/2023 au matin

Carte carburant :
Arrêt du principe de la carte Total affectée aux CTC.
Les cartes seront restituées lors du séminaire des 9 et 10 janvier
Passage aux notes de frais sur le logiciel Eurécia : elles devront être déposées chaque semaine. Le paiement des notes, après validation du CTL, n'excédera pas 72h.
La détermination des nouveaux plafonds sera étudiée et proposée fin janvier.

Flotte automobile :
Livraison de la 2ème partie de la flotte fin mars début avril

Finances et Budget

Annexe 6
Pierre CROS
Trésorerie : Travail sur le point intermédiaire au 31/12 qui permettra d'évaluer la possibilité d'engager quelques financements supplémentaires suivant les besoins.
Ce point intermédiaire nécessite que tous les éléments de dépenses à venir soient connus.
Il indique que le Conseil Départemental a octroyé une subvention pour les travaux sur le bâtiment de Toulouse.

Alain DOUCET souhaite que, sur le résultat excédentaire de 2021-2022, une partie soit réinvestie sur les actions de la Coupe du Monde. Cela avait été acté au bureau du 15 septembre.
Le montant qui sera attribué sera défini par rapport à l'excédent de la saison passée.
Une commission sera constituée : elle aura la charge de réunir et d'étudier les dossiers de projets de clubs et de CD.
Elle sera présidée par Bernard VAUR, assisté de Ghislaine ROSSIGNOL et Daniel COLLET.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Le Président demande au Comité Directeur de voter le principe d'allouer un montant qui sera à définir et la mise en place d'une Commission.
Le Comité Directeur vote à l'unanimité cette proposition.

Budget :
Alain AZPIROZ présente la synthèse du suivi du budget au 15/12/2023.
Les coûts sont maitrisés. Le delta produits/charges est positif.

Développement du partenariat
Alain AZPIROZ fait part des différentes approches auprès de partenaires potentiels

- Groupe Dyneff et de sa volonté d'organiser des animations « Coupe du Monde » sur les aires d'autoroutes. Une proposition commerciale de la LOR leur sera adressée.
- Andros, négociation d'un partenariat officiel pour la saison 2022-2023, retour en attente
- Shilton : proposition commerciale de partenariat reçue.

POS

André LAUR
Un point d'étape se fera avec la FFR le 11/01/2023.
Il souhaite être également en possession du programme Rugby à 7.
Il restera à finaliser les actions Coupe du Monde et à définir l'enveloppe.

RSE

Jean POUS fait un retour sur la réunion organisée en visio relative à l'enquête menée sur le RSE. Une présentation complète a été faite aux collaborateurs.
L'élément qui ressort majoritairement de cette enquête est le rôle sociétal et social en entreprise, suivi de l'environnement. Une commission sera mise en place pour dresser un état des lieux afin d'apporter les actions à mener.
Le Président DOUCET demande à Jean POUS d'élargir le groupe de réflexion aux CD, clubs.

Tournée des Terroirs 2023(Annexe 7)

Alain DOUCET parle du projet de la Tournée des Terroirs et en rappelle les objectifs (bilan et perspectives à mi-mandat en contact direct avec les clubs).
Le principe est de tourner dans tous les bassins (terroirs), en soutien des CTC rattachés à leurs terroirs respectifs. Des membres de la LOR et des CD (élus, chargés de mission, arbitres, RF, salariés administratifs) se joindront à ces réunions.
Un courrier d'invitation sera adressé aux clubs de chaque terroir pour participer à cet échange. Le calendrier est défini entre le 9 et le 15 janvier (modulable).
Le Président présente les différents thèmes qui y seront abordés.
Jean-Yves MOURET adressera le planning aux différents acteurs désirant se positionner.

CLC

Jocelyn BROUSSE indique que durant la Coupe du Monde, une 3eme équipe, le Portugal, prendra ses quartiers en Occitanie (Perpignan). Le GIP apportera la confirmation.

- Programme Héritage
- Festival des déferlantes à Céret

Réunion du GIP lors du Haut Conseil des Territoires le 07/01/2023.

Séance levée à 00h15

Alain DOUCET
Le Président

Jean-Yves MOURET
Le Secrétaire Général

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse